Fiche mémo · Leçon 10 · 33 min

La recherche web et ses sources

Avec la recherche web, ChatGPT consulte des pages en ligne et affiche ses sources. Ouvrez chaque lien utile, retrouvez le passage qui appuie la réponse et vérifiez sa date. Préférez les sites officiels comme Légifrance, service-public.fr ou urssaf.fr. Pour un dossier plus long, la recherche approfondie produit un rapport sourcé, qui se vérifie de la même façon.

Objectifs

- Lancer une recherche web et distinguer une réponse sourcée d'une réponse de mémoire
- Retrouver dans la page ouverte le passage qui appuie la réponse, et sa date
- Choisir les sources officielles et cadrer une recherche approfondie

À retenir

- Pas de lien affiché, pas de recherche : la réponse vient de la mémoire du modèle.
- Un lien ne prouve rien tant que vous ne l'avez pas ouvert et n'y avez pas retrouvé le passage.
- La date de la page fait partie de la vérification.
- Légifrance, service-public.fr, urssaf.fr, impots.gouv.fr, la CNIL et l'INSEE passent avant les blogs et les forums.
- La recherche approfondie produit un rapport plus long, pas plus juste : il se vérifie ligne à ligne.

Du lien affiché au passage retrouvé



Les demandes à recopier

Demande à recopier **Une recherche cadrée sur les sources officielles**

```
Tu es gestionnaire de paie dans une entreprise de transport routier de marchandises de 35
salariés, en Gironde.
Cherche sur le web comment sont traitées, en cotisations sociales, les indemnités de grand
déplacement versées à un chauffeur, pour l'année en cours.
Utilise en priorité urssaf.fr, service-public.fr et legifrance.gouv.fr ; si tu cites un autre
site, signale-le à part.
Format : cinq points au plus. Après chaque point, le lien de la page, la phrase exacte qui
l'appuie entre guillemets et la date de mise à jour de la page. Si tu ne trouves pas de source
officielle sur un point, dis-le.
```

Note : Si votre convention collective prévoit des règles propres, dites-le dans le contexte : la recherche ne le devinera pas.

Demande à recopier **Cadrer une recherche approfondie**

```
Recherche approfondie. Je dirige une PME de transport routier de 35 salariés à Bègles, en
Nouvelle-Aquitaine. Nous envisageons de remplacer trois poids lourds diesel par des véhicules à
plus faibles émissions d'ici deux ans.
Fais l'inventaire des aides publiques auxquelles nous pourrions prétendre : nationales,
régionales, européennes.
Pour chaque aide : l'organisme, les conditions d'éligibilité, le montant ou le taux, la date
limite s'il y en a une, le lien vers la page officielle et sa date de mise à jour.
Format : un tableau, puis la liste des points à vérifier auprès de chaque organisme. Ne retiens
que des sources officielles ou d'organismes publics ; signale toute aide pour laquelle tu n'as
trouvé qu'une source secondaire.
```

Les erreurs fréquentes

L'erreur, et pourquoi elle coûte	La correction
Demander « donne-moi tes sources » après une réponse obtenue sans recherche web. La réponse a été écrite de mémoire. Les sources demandées après coup sont fabriquées pour aller avec : des titres crédibles, parfois des liens qui ne mènent nulle part.	Reposez la question dans une conversation neuve, recherche web activée par le bouton +, avec les sites à privilégier et la phrase exacte exigée pour chaque point.
Poser la question sans dire la taille de l'entreprise, son activité ni sa convention collective. Les pages trouvées décrivent le cas général, ou celui d'une autre taille d'entreprise. La réponse est sourcée, mais ne vous concerne pas.	Donnez votre contexte en une phrase : métier, effectif, convention collective, situation précise. Demandez de citer la phrase qui dit à qui la règle s'applique.
Ne vérifier que les points qui surprennent. Les erreurs les plus coûteuses sont celles qui ont l'air familières : un barème de l'an dernier, une règle qui a changé. Elles passent parce que rien n'alerte.	Vérifiez chaque point que vous allez utiliser, surprenant ou non. Ce que vous n'utilisez pas, retirez-le de votre texte plutôt que de le laisser sans vérification.
Confondre la date de mise à jour de la page et la date d'application de la règle. Une page mise à jour le mois dernier peut annoncer une règle qui ne s'applique que l'an prochain, ou décrire l'ancienne règle à côté de la nouvelle.	Notez les deux dates : celle de la page, et celle à partir de laquelle la règle s'applique, en recopiant la phrase qui la donne.